

Le but de cette modification est de

- distribuer les questions (Q) et les réponses (A) concernant l'AP; et
- modifier (le cas échéant) l'AF tel que détaillé dans la section B.

Section A – Qs & Rs

Questions (Q) et réponses (R)
Questions sans réponse de la modification no. 3b

N°	Contenu
22	<p>Question.</p> <p>1. En ce qui concerne les questions pour la conférence des soumissionnaires :</p> <p>(1) Quels sont les échéanciers prévus pour l'évaluation, l'attribution et le début des travaux?</p> <p>(1.1) En particulier, si on nous attribue un projet, peut-on harmoniser les échéanciers du projet avec les calendriers de l'université? C.-à-d., la plupart des cycles d'éducation des universités commencent en septembre et ont une durée de huit mois. L'État envisagerait-il de commencer les projets au début du cycle, et prolonger la phase « 1a » pour six mois sur une période de huit mois?</p> <p>(2) La partie 1a est divisée en jalon 1 et 2. L'État a-t-il l'intention de diviser ces jalons pour représenter environ 50 % de la durée? Par exemple, 1/3 et 2/3 seraient-ils acceptables?</p> <p>(3) Les coûts du projet peuvent varier en fonction de l'emplacement du responsable technique et d'autres ressources du MDN. Que suggère l'État en ce qui concerne l'établissement du budget pour les réunions?</p> <p>(4) L'État pourrait-il fournir des versions modifiables (MS Excel) des tableaux? Par exemple, les tableaux plus sophistiqués des pages 52, 54, 57, 62, 67 et 70.</p> <p>Réponse.</p> <p>1. Le Canada n'est pas en mesure de fournir le calendrier prévu pour l'attribution du contrat.</p> <p>1.1 Les échéances liées à l'évaluation des propositions et à l'attribution des contrats dépendent du nombre de soumissions reçues. Les responsables du programme IDEaS ont pris des mesures pour renforcer ses capacités internes et externes d'évaluation et ont simplifié ses processus, et ils se sont efforcés de réduire le fardeau administratif associé à tous ses processus. Les propositions sélectionnées passeront à l'étape de la passation de contrats avec SPAC dès que possible.</p> <p>2. L'intention du programme est de diviser l'échéancier de la composante 1a en deux parties égales par défaut, pour accroître l'efficacité de la planification et du suivi du processus. Le travail doit être réparti entre le jalon 1 et le jalon 2, et la proposition de coûts pour le jalon 1 ne doit pas représenter plus de 50 % du total de la proposition de coûts pour les jalons 1 et 2 combinés.</p> <p>3. Si le soumissionnaire propose un lieu de réunion qui exige un déplacement, le coût du déplacement doit être inclus dans la soumission et sera ajusté en fonction des chiffres réels au cours de l'étape de la négociation du contrat. Le responsable technique et les autres ressources humaines du ministère de la Défense nationale (MDN) se déplaceront à leur discrétion, et uniquement si cela est requis (la</p>

	<p>présence virtuelle étant l’option préférée). Tous les frais de déplacement et de subsistance seront conformes à la section 3.5 – Coûts admissibles du document de demande de soumissions.</p> <p>4. Non. Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition en utilisant le formulaire de soumission électronique disponible à l’adresse suivante : https://ideas-cp.fluidreview.com/?l=fr. Pour le remplir, ils doivent tout d’abord s’inscrire au système de soumission en ligne et obtenir un nom d’utilisateur et un mot de passe.</p>
24-2	<p>Question. En ce qui concerne le défi de conception de protection balistique légère :</p> <p>2. Si une entreprise est impliquée, savez-vous si celle-ci est admissible à exploiter son financement par l’intermédiaire du CRSNG ou de Mitacs?</p>
	<p>Réponse. Veuillez consulter les programmes du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ou de MITACS. Pour le présent appel de propositions, le programme IDEeS paye 100 % du projet proposé, jusqu’à la limite prévue.</p>
26	<p>Question. De nombreux projets reposent sur de nouveaux moyens pour capter des signaux physiologiques sur le terrain. Existe-t-il une norme réglementaire de télésanté à laquelle il faut se conformer?</p>
	<p>Réponse. La section 4.7 de l’appel de propositions énonce les « Principes éthiques concernant les recherches menées sur des animaux ou des êtres humains. » Tous les projets doivent être conformes au deuxième Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour cet appel de propositions, les travaux financés en vertu du programme IDEeS doivent être effectués par des participants externes, et ces derniers doivent s’assurer que toute recherche avec des êtres humains est approuvée par un Comité de révision déontologique accrédité par les trois Conseils, conformément à leurs pouvoirs hiérarchiques.</p>
28	<p>Question. Une politique est-elle établie pour l’intelligence artificielle (IA) portable et mobile dans le cadre de la recherche avec des sujets humains?</p>
	<p>Réponse. Veuillez consulter la question 26.</p>
33	<p>Question. Un soumissionnaire peut-il participer à différentes propositions, une fois en tant que participant principal et une autre fois en tant que collaborateur?</p>
	<p>Réponse. Oui.</p>
36	<p>Question.</p>

	<p>J'écris au nom de un établissement d'études postsecondaires (EDP) dont le mandat vise la recherche appliquée, l'éducation et la formation de professionnels de la sécurité publique et de la sûreté en Colombie-Britannique et dans le reste du Canada. Mon message concerne notre intention de postuler à la première demande de propositions du programme IDEeS du ministère de la Défense nationale.</p> <p>À la suite du webinaire offert par le MDN jeudi dernier, le 19 avril, mes questions visent à m'assurer que notre proposition convient au défi 1 de science et technologie, Comprendre et aborder le trouble de stress post-traumatique.</p> <p>La proposition du EDP vise l'élargissement et le partage du modèle d'un programme en ligne de résilience pour les premiers intervenants... de la portée de l'admissibilité en vertu du programme IDEeS, nous ne présenterons pas ce partenariat dans le contexte de cette PFC.</p> <p>Réponse. Le soumissionnaire doit évaluer si la solution qu'il propose convient afin de répondre aux exigences de l'appel de propositions, y compris pour relever le défi en matière de sciences et technologie (S et T) décrit dans la partie 1, pièce jointe 1 du document d'appel de propositions.</p>
38	<p>Question. Les propositions sont-elles assujetties à une présentation publique? Ma proposition comprend des composantes intellectuelles et j'ai des préoccupations quant à sa présentation.</p> <p>Réponse. Les propositions sont traitées comme des renseignements de tiers et sont régies par la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> (http://justice.gc.ca/fra/trans/aiprp-atip/) et la section 7.45 – Divulgence des renseignements du Guide des approvisionnements (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/section/7/45). Les renseignements sont seulement communiqués en cas de nécessité absolue (p. ex., l'équipe d'évaluation des soumissions devra avoir accès à la proposition afin de pouvoir effectuer un examen).</p>
42	<p>Question. De nombreux projets reposent sur de nouveaux moyens pour capter des signaux physiologiques sur le terrain. Existe-t-il une norme réglementaire de télésanté à laquelle il faut se conformer?</p> <p>Réponse. La section 4.7 de l'appel de propositions énonce les « Principes éthiques concernant les recherches menées sur des animaux ou des êtres humains. » Tous les projets doivent être conformes au deuxième Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour cet appel de propositions, les travaux financés en vertu du programme IDEeS doivent être effectués par des participants externes, et ces derniers doivent s'assurer que toute recherche avec des êtres humains est approuvée par un Comité de révision déontologique accrédité par les trois Conseils, conformément à leurs pouvoirs hiérarchiques.</p>
43	<p>Question. Existe-t-il une pondération différente pour les outils portables et mobiles pour le déploiement à long terme sur le terrain, par rapport aux instruments pour les études à court terme dans un environnement clinique?</p> <p>Réponse.</p>

	Les deux seront pris en considération et évalués conformément aux critères indiqués dans l’appel de propositions.
44	<p>Question. Une politique est-elle établie pour l’intelligence artificielle (IA) portable et mobile dans le cadre de la recherche avec des sujets humains?</p> <p>Réponse. La section 4.7 de l’appel de propositions énonce les « Principes éthiques concernant les recherches menées sur des animaux ou des êtres humains. » Tous les projets doivent être conformes au deuxième Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour cet appel de propositions, les travaux financés en vertu du programme IDEeS doivent être effectués par des participants externes, et ces derniers doivent s’assurer que toute recherche avec des êtres humains est approuvée par un Comité de révision déontologique accrédité par les trois Conseils, conformément à leurs pouvoirs hiérarchiques.</p>
45	<p>Question. Existe-t-il une exigence plus large pour une plateforme novatrice de matériel de sécurité des données portable ou intégré à utiliser avec de multiples projets?</p> <p>Réponse. Toutes les exigences actuelles sont énoncées dans les 16 défis en matière de S et T de cet appel de propositions. On encourage les soumissionnaires à consulter régulièrement le site Web du programme IDEeS pour d’autres occasions à venir.</p>
50	<p>Question. Est-ce que le traitement d’approvisionnement initial est différent pour chaque étape d’IDEeS (1a, 1b, 2 - 4)?</p> <p>Réponse. Pour la composante 1a, on appliquera les dispositions relatives à la propriété intellectuelle (PI) qui sont prévues dans les conditions générales 2040 (2016-04-04) [L’entrepreneur détiendra les droits de propriété intellectuelle]. Pour les composantes 1b, 2 et 4, on appliquera probablement les mêmes dispositions relatives à la PI, à moins que les travaux proposés et les produits livrables soient de nature délicate et qu’il soit dans l’intérêt du Canada de conserver la PI. (Exemple – Sécurité nationale)</p>
56- 57	<p>Question. Les coûts du projet peuvent varier en fonction de l’emplacement du responsable technique et d’autres ressources du MDN. Que suggère l’État en ce qui concerne l’établissement du budget pour les réunions?</p> <p>Réponse. Si le soumissionnaire propose un lieu de réunion qui exige un déplacement, le coût du déplacement doit être inclus dans la soumission et sera ajusté en fonction des chiffres réels au cours de l’étape de la négociation du contrat. Le responsable technique et les autres ressources humaines du ministère de la Défense nationale se déplaceront à leur discrétion, et uniquement si cela est requis (la présence virtuelle étant l’option préférée). Tous les frais de déplacement et de subsistance seront conformes à la section 3.5 Coûts admissibles du document de demande de soumissions.</p>

59	<p>Question. S'attend-on à ce que la solution soit destinée aux réseaux Internet seulement?</p> <p>Réponse. On met surtout l'accent sur les réseaux Internet, mais sans éliminer les solutions envisageables qui ne sont pas basées sur le protocole Internet, comme les systèmes d'acquisition et de contrôle des données ou d'Internet des objets, sans fil ou les grands environnements où l'attribution s'avère difficile compte tenu des contraintes (p. ex., traduction d'adresses de réseau).</p>
60	<p>Question. S'attend-on à ce que l'on présente une solution destinée à l'Internet en général ou au cyberspace des citoyens canadiens, ou se limite-t-elle à l'infrastructure essentielle à la mission, comme les réseaux militaires, les installations nucléaires ou les réseaux des entreprises propriétaires?</p> <p>Réponse. Le mandat du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC) dans le domaine cybernétique est comparable à celui prévu pour d'autres domaines (p. ex., forces aériennes, maritimes et terrestres) et en vertu duquel le MDN et les FAC pourraient être appelés à soutenir des pouvoirs civils, à projeter leur puissance à l'échelle internationale et à défendre les Canadiens et leurs propriétés. Le défi lié à l'attribution et à l'exactitude de cette dernière augmente au fur et à mesure que la portée de ces missions possibles augmente d'un système militaire à des opérations menées partout dans le monde. Nous sommes intéressés par les innovations qui touchent tous ces domaines de la cyber attribution.</p>
61.	<p>Question. Pour le défi numéro 16 en matière de S et T (cyber attribution pour la défense du Canada), S'attend-on à ce que la solution soit destinée à des applications Internet en particulier, p. ex. le courrier électronique, ou devrait-elle s'appliquer à toutes les applications Internet? S'attend-on à ce que la solution soit destinée à des applications Internet en particulier, p. ex. le courrier électronique, ou devrait-elle s'appliquer à toutes les applications Internet?</p> <p>Réponse. Le défi a une grande portée, mais, en même temps, il est peu probable que l'on trouve une solution universelle. Les solutions possibles qui permettent de traiter un sous-ensemble de demandes pourraient donc être prises en compte. Par exemple, on pourrait attribuer les menaces par courriels, par codes et fichiers binaires; attribuer les services d'envoi de messages courts, les refus de service distribué, les applications liées au protocole UDP (p. ex., du MDN) ou le routage du protocole NTP, etc.</p>
62.	<p>Question. Pour le défi numéro 16 en matière de S et T (cyber attribution pour la défense du Canada), La solution nécessite-t-elle l'attribution de « menaces internes » et des autres menaces, ou est-ce seulement prévu pour les réseaux Internet en général? Particulièrement, s'attend-on à ce que l'on assure l'attribution des menaces liées à l'hôte ou des menaces liées aux réseaux ou des deux?</p> <p>Réponse. Pour relever les défis, il faudra procéder aux attributions à l'interne, à l'externe et à l'échelle mondiale en faisant preuve de précision. Nous sommes intéressés aux solutions qui nous permettront d'améliorer l'attribution des cybermenaces (p. ex., attaques par déni de service, logiciels malveillants,</p>

	activités à l’interne) dans un grand environnement de gestion de l’information et de technologie de l’information.
64.	<p>Question. Y a-t-il une exigence relative à un responsable gouvernemental pour ce programme ou l’institution responsable peut-elle être un établissement d’éducation?</p> <p>Réponse. Il n’y a aucune exigence relative à un responsable du gouvernement. Un établissement d’enseignement peut donc présenter une soumission.</p>
67.	<p>Question. Le document d’information du programme indique que les résultats seront annoncés à l’automne 2018. La proposition devrait-elle décrire les jalons et les échéanciers à partir d’un mois précis (p. ex., date de début en octobre) ou devrait-elle plutôt indiquer mois 1, mois 2, etc.?</p> <p>Réponse. L’échéancier du projet doit correspondre aux exigences de l’appel de propositions, mais les soumissionnaires peuvent proposer une date de début pour le projet.</p>
71.	<p>Question. Si un projet nous est attribué, peut-on harmoniser les échéanciers du projet avec les calendriers de l’université? C.-à-d., la plupart des cycles d’éducation des universités commencent en septembre et ont une durée de huit mois. L’État envisagerait-il de commencer les projets au début du cycle, et de prolonger la phase « 1a » pour six mois sur une période de huit mois?</p> <p>Réponse. L’échéancier du projet doit correspondre aux exigences de l’appel de propositions, mais les soumissionnaires peuvent proposer une date de début pour le projet.</p>
75.	<p>Question. Si je prévois d’utiliser le service (à titre de sous-traitant) de mon université employeuse (par exemple, pour l’utilisation d’équipement laser), cela représenterait-il un conflit d’intérêts?</p> <p>Réponse. C’est un problème interne qui doit être résolu au sein de l’organisation du soumissionnaire.</p>
78.	<p>Question. Étant donné que l’appel de propositions actuel est seulement pour la composante 1a (voir le paragraphe 1.3) pour financer 16 domaines de défi jusqu’à un maximum de 200 000 \$ par contrat, combien de fonds réels sont affectés à cet appel de propositions? Cette information pourrait affecter notre décision de soumissionner ou non.</p> <p>Réponse. Pour la composante 1a de cet appel de propositions, le coût cumulatif estimatif total actuel pour les 16 défis est de jusqu’à 32 M\$.</p>
79.	Question.

	<p>L'équipe d'évaluation des soumissions sera-t-elle une équipe générique unique pour les 16 domaines de défi ou des équipes de spécialistes distinctes pour chaque défi? Cette information pourrait nous aider à déterminer le niveau de détail et d'explication nécessaires lors de l'écriture de l'offre.</p>
	<p>Réponse. Chaque proposition sera évaluée par un expert en la matière spécialisé pour chaque défi.</p>
82.	<p>***Modification apportée en français seulement***</p> <p>Question.</p> <p>Y a-t-il un responsable des sciences de la défense pour chacun des défis? Si oui, y aura-t-il une occasion d'avoir une réunion ou des échanges avec cette personne? Cette personne fera-t-elle partie de l'équipe d'évaluation des soumissions?</p>
	<p>Réponse. Après l'attribution du contrat, un « intégrateur » des sciences de la défense sera affecté à chaque contrat. Les entrepreneurs pourront interagir avec cette personne après l'attribution du contrat. Il n'est pas prévu que les intégrateurs fassent partie de l'équipe d'évaluation.</p>
84	<p>Question. Comment les essais et évaluations (E et E) des besoins des utilisateurs et des problèmes de performance humaine seront-ils gérés tout au long du développement de solutions pour les défis?</p>
	<p>Réponse. Puisque chaque projet doit être géré et réalisé à l'externe, c'est le soumissionnaire qui devra les gérer.</p>
85	<p>Question. La demande de proposition stipule que, pour les E et E de niveau de maturité de la solution 6 (NMS 6) pour la composante 3 (bac à sable) d'IDEaS, aucun financement ne sera fourni. Quelles seront les catégories de dépenses pour lesquelles les soumissionnaires seront responsables? Est-ce que les troupes (c'est-à-dire les utilisateurs finaux expérimentés et formés de façon appropriée) seront fournies aux frais du gouvernement?</p>
	<p>Réponse. Les bacs à sable donnent l'occasion aux innovateurs de répondre à un appel de propositions, de faire une proposition dans un environnement propice et de démontrer aux experts en la matière et aux autres membres du Ministère qu'ils sont capables de faire preuve d'innovation. Les innovateurs ne seront pas rémunérés pour leur participation. L'élaboration des éléments des bacs à sable est en cours, et des renseignements supplémentaires seront fournis à une date ultérieure.</p>
86	<p>Question. Concernant le défi 3) Amélioration du rendement cognitif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles sont les attentes pour les capacités des plateformes de réalité augmentée, en particulier par rapport aux environnements militaires? 2. Comment ces capacités influent-elles sur la possibilité de passer à travers les phases de transition du programme?
	<p>Réponse.</p>

	Conformément à l’appel de propositions, les innovateurs doivent proposer des travaux qui permettent de relever en totalité ou en partie le défi publié. Les défis ne décrivent pas sciemment les capacités particulières ou l’environnement d’utilisation. Pour ce qui est du niveau de préparation de la solution (NPS) qui est proposé dans l’appel de propositions, les propositions devraient se situer dans la fourchette 1 à 6 du NPS.
87	<p>Question.</p> <p>En ce qui concerne le défi 15) Compréhension approfondie du contenu des médias sociaux – les données seront-elles fournies ou la collecte devra-t-elle faire partie d’une proposition soumise?</p> <p>Réponse.</p> <p>Non, aucune donnée ne sera fournie. Puisque chaque projet doit être géré et réalisé à l’externe, c’est le soumissionnaire qui devra les gérer.</p>
89	<p>Question.</p> <p>Le défi 6 – Détection et classification des objets d’intérêt comprend-il la détection et la classification d’objets sous-marins tels que les sous-marins et les VSEE?</p> <p>Réponse.</p> <p>Le défi 6 – Détection et classification des objets d’intérêt ne comprend pas la détection et la classification d’objets sous-marins tels que les sous-marins et les véhicules sous-marins sans équipage (VSSE). L’énoncé du défi et les paragraphes du contexte précisent que le public cible est le soldat ou l’intervenant en cas d’urgence. De plus, ce défi vise à aller au-delà de la détection et de la classification d’objets d’intérêt, et plutôt à surveiller, à croiser les signaux et à transmettre les objets d’intérêt à de multiples capteurs afin de faciliter les opérations menées dans des environnements complexes (p. ex., environnements urbains).</p>
90	<p>Question.</p> <p>Dans la section 1.6 de l’appel de propositions, il est indiqué que : « Il n’y aura aucune exigence de sécurité associée aux contrats subséquents pour la composante 1a. » Toutefois, à la section 6.1 du même appel de propositions, il est indiqué que : « Les entrepreneurs peuvent être tenus de détenir une autorisation de sécurité valide, selon la nature du projet, afin d’avoir accès à l’information et aux sites nécessaires à son exécution ». Pouvez-vous confirmer qu’il n’y aura pas d’exigences de sécurité associées aux contrats subséquents pour la composante 1a et que la section 6.1 ne concerne que les contrats subséquents des composantes 1b, 2 ou 4?</p> <p>Réponse.</p> <p>Il n’y aura aucune exigence en matière de sécurité associée aux contrats subséquents pour la composante 1a, mais les fournisseurs des solutions retenues pour la composante 1a pourraient être invités à participer à la composante 1b. Les fournisseurs de solutions retenues pour la composante 1b peuvent ensuite être invités à participer à la composante 2, 3 ou 4 à une date ultérieure non déterminée. Il est possible que des exigences en matière de sécurité soient associées à des composantes subséquentes.</p>
97	<p>Question.</p> <p>La section 2.2 indique que les propositions resteront ouvertes à l’acceptation pendant neuf mois à compter de la date de soumission de la proposition. Quel est le délai actuellement prévu entre la présentation de la soumission pour la composante 1a (24 mai) et la notification de l’attribution?</p>

	Réponse. Voir la question 70.
99	Question. Pouvez-vous vérifier s’il n’y a pas de restrictions qui empêcheraient le financement fédéral d’IDEaS d’appuyer l’acquisition de données et les analyses qui seraient effectuées par une agence du gouvernement du Canada?
	Réponse. Voir la question 98.

Section B – Modification(s) à l’AF

Néant